



94-09-09: Statement of Cote d'Ivoire, H.E. Prof. Bernard Zadi Zaourou

ISO: CIV

The electronic preparation of this document has been done by the Population Information Network (POPIN) of the United Nations Population Division in collaboration with the United Nations Development Programme

AS WRITTEN

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-discipline-Travail

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT

Le Caire, 5-13 Septembre 1994

DECLARATION DE LA COTE D'IVOIRE

Prononcee par le Professeur Bernard Zadi Zaourou

Ministre de la Culture

Septembre, 1994

- MONSIEUR LE PRESIDENT,
- MADAME LA SECRETAIRE GENERALE DE LA CONFERENCE,
- EXCELLENCES MESDAMES ET MESSIEURS LES CHEFS DE DELEGATION,
- MESDAMES ET MESSIEURS,

AU NOM DE SON EXCELLENCE HENRI KONAN BEDIE, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, JE VOUDRAIS ADRESSER AU PEUPLE EGYPTIEN, A SON PRESIDENT ET A SON GOUVERNEMENT, LES SALUTATIONS FRATERNELLES DU PEUPLE IVOIRIEN.

J'IMAGINE QUE CE DOIT ETRE UNE TRES GRANDE FIERTE POUR LE PEUPLE EGYPTIEN D' ACCUEILLIR LA TROISIEME CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT ICI AU CAIRE, AU BORD DU NIL COMME NOUS AIMONS A LE DIRE. LA COTE D'IVOIRE ET JE N'EN DOUTE PAS, L'AFRIQUE TOUTE ENTIERE S'ASSOCIENT A CETTE FIERTE.

LA COTE D'IVOIRE, A L'INSTAR DES AUTRES PAYS, EST HEUREUSE DE PARTICIPER A CETTE TROISIEME CONFERENCE INTERNATIONALE DES NATIONS-UNIES SUR LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT.

AVANT D'ALLER PLUS LOIN DANS MES PROPOS, JE VOUDRAIS VOUS ADRESSER, MADAME LA SECRETAIRE GENERALE DE LA CONFERENCE, TOUTES MES FELICITATIONS POUR L'EXCELLENT TRAVAIL DU SECRETARIAT DE LA CONFERENCE SOUS VOTRE TRES HAUTE AUTORITE DANS LA PREPARATION ET L'ORGANISATION DE CETTE CONFERENCE MONDIALE.

AU NOM DE MON GOUVERNEMENT, J'ASSOCIE A CES FELICITATIONS TOUTE LA DIRECTION DU FONDS DES NATIONS UNIES AU SIEGE DE NEW YORK ET DANS NOS PAYS POUR LE CONCOURS QU'ILS APPORTENT A L'AFRIQUE EN GENERAL ET A LA COTE D'IVOIRE EN PARTICULIER DANS LA DETERMINATION ET LA MISE EN OEUVRE DE NOS POLITIQUES DE POPULATION.

COMME BEAUCOUP D'AUTRES, MON GOUVERNEMENT PENSE QUE L'URGENCE DES PROBLEMES DE POPULATION NECESSITERA UNE ATTENTION PLUS SOUTENUE DE LA PART DU SYSTEME DES NATIONS UNIES ET DES PARTENAIRES BILATERAUX.

L'IMPORTANCE DE L'ENJEU MERITE PLUS QUE JAMAIS UNE COORDINATION EFFICACE DANS LE DOMAINE DE LA POPULATION. LE FNUAP QUI, DE PAR SON MANDAT, EST CHARGE DE CETTE COORDINATION ESSENTIELLE, DOIT ETRE EN MESURE D'ACCOMPLIR CETTE TACHE. MON GOUVERNEMENT APPUYERA TOUTE INITIATIVE VISANT A Doter LE FONDS DES NATIONS UNIES D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION INDEPENDANT ET D'UNE REPRESENTATION APPROPRIEE DANS LES PAYS.

NOUS SOMMES A CETTE RENCONTRE POUR EXAMINER ET ADOPTER LE PROJET DE PROGRAMME D'ACTION ISSU DE LA TROISIEME REUNION PREPARATOIRE DE LA CONFERENCE QUI S'EST TENUE A NEW-YORK DU 4 AU 22 AVRIL 1994. D'ORES ET DEJA, JE VOUDRAIS SOULIGNER QUE LE DOCUMENT PROPOSE PREND EN COMPTE LARGEMENT LES PREOCCUPATIONS DE MON PAYS.

CEPENDANT MONSIEUR LE PRESIDENT, COMPTE TENU DE QUELQUES SPECIFICITES DE L'EXPERIENCE IVOIRIENNE, MA DELEGATION VOUDRAIT COMMUNIQUER A LA CONFERENCE, APRES LE RAPPORT NATIONAL DEJA ADRESSE AU SECRETARIAT GENERAL, LES GRANDES LIGNES D'ACTION DE NOTRE POLITIQUE EN MATIERE DE POPULATION ET DE DEVELOPPEMENT.

LE CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE ACTUEL DE LA COTE D'IVOIRE SE CARACTERISE PAR UN ACCROISSEMENT RAPIDE DE LA POPULATION (3,8 % PAR AN) QUI POURRAIT SE POURSUIVRE DANS LES ANNEES A VENIR EN L'ABSENCE DE MESURES APPROPRIEES. CETTE CROISSANCE EST LIEE A UNE FECONDITE ELEVEE (6,8 ENFANTS EN MOYENNE PAR FEMME), UNE MORTALITE EN BAISSSE (13 POUR MILLE EN 1988 CONTRE 28 POUR MILLE EN 1958) ET DANS UNE CERTAINE MESURE A L'IMMIGRATION INTERNATIONALE (28 % DE LA POPULATION TOTALE EN 1988 EST ETRANGERE). EN OUTRE, LES NIVEAUX DE LA MORTALITE INFANTILE (97 POUR MILLE), JUVENILE (59 POUR MILLE) ET LA MORTALITE

MATERNELLE (400 DECES POUR 100.000 ACCOUCHEMENTS) DEMEURENT ENCORE PREOCCUPANTS.

CETTE PRESSION DEMOGRAPHIQUE EST TELLE QU'IL DEVIENT DE PLUS EN PLUS DIFFICILE AU GOUVERNEMENT D'ASSURER AUX POPULATIONS LA SATISFACTION DE LEURS BESOINS ESSENTIELS DANS LES DOMAINES DE L'EDUCATION, DE LA SANTE, DE L'EMPLOI, DE L'HABITAT ETC... LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE DECLARAIT A CET EFFET QUE: "...DES TAUX DE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ELEVES TENDENT A ANNULER LES PROGRES ECONOMIQUES, A REDUIRE LES REVENUS ET A RESTREINDRE LA QUALITE DE LA VIE DES ETRES HUMAINS. C'EST VRAI EN PERIODE DE CROISSANCE ECONOMIQUE ET C'EST D' AUTANT PLUS PREOCCUPANT EN PERIODE DE RECESSION ".

POUR FAIRE FACE A CETTE SITUATION, LA COTE D'IVOIRE INTEGRE DESORMAIS LA PROBLEMATIQUE DE LA POPULATION A UNE PERSPECTIVE MACRO-ECONOMIQUE METTANT EN RELIEF L'IMPORTANCE DE L'ADEQUATION ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE DES SERVICES SOCIAUX EN VUE D'ASSURER LA QUALITE DE VIE DES POPULATIONS DE FACON DURABLE ET EQUITABLE. C'EST LA RECHERCHE DE CETTE ADEQUATION QUI GUIDE LA NATURE ET LE NIVEAU DES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LA POLITIQUE DE POPULATION DE LA COTE D'IVOIRE QUI VISE A:

- AMELIORER SENSIBLEMENT LA SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT;
- HARMONISER PROGRESSIVEMENT L'ACCROISSEMENT NATUREL DE LA POPULATION AVEC LES CAPACITES ECONOMIQUES DU PAYS;
- RENDRE COMPATIBLE L'INFORMATION ET L'EDUCATION DES POPULATIONS AVEC LE RESPECT DES CONSCIENCES;
- CONTENIR L'IMMIGRATION DANS DES PROPORTIONS ACCEPTABLES PAR LES POPULATIONS NATIONALES.

POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, PLUSIEURS PROGRAMMES SECTORIELS ONT ETE FORMULES ET SONT EN COURS D'EXECUTION POUR LA PLUPART.

AU NIVEAU DE LA SANTE, DE LA SANTE MATERNELLE ET INFANTILE ET DE LA PLANIFICATION FAMILIALE, LA NOUVELLE POLITIQUE DEFINIE PAR LE GOUVERNEMENT VISE A INSERER LES ACTIVITES DE CES PROGRAMMES DANS UNE STRATEGIE DE SOINS DE SANTE PRIMAIRE A TRAVERS L'INTEGRATION PROGRESSIVE DE TOUTES LES ACTIVITES SOCIO-SANITAIRES PREVENTIVES ET CURATIVES DANS LES CENTRES DE SANTE ET UNE COUVERTURE TERRITORIALE LA PLUS LARGE POSSIBLE.

CES PROGRAMMES QUI SONT ACTUELLEMENT MIS EN OEUVRE VISENT A:

- REDUIRE LA MORBIDITE ET LA MORTALITE MATERNELLE ET INFANTILE PAR LA PROMOTION DE LA SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DES SOINS DE SANTE PRIMAIRE;
- DIMINUER L'INCIDENCE DE LA SEROPOSITIVITE CHEZ LES FEMMES ET LES ENFANTS DANS TOUT LE PAYS EN REDUISANT LES RISQUES DE CONTAMINATION DU VIH;
- PASSER D'UNE FECONDITE NATURELLE A UNE FECONDITE REFLECHIE.

LA PLANIFICATION FAMILIALE REVET UNE TRES GRANDE IMPORTANCE DANS LA REALISATION DE CES OBJECTIFS. A CE SUJET, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DECLARAIT QUE : "... LA PLANIFICATION FAMILIALE A LONGTEMPS FAIT L'OBJET DE CONTROVERSE, CE QUI EN A OBSCURCI LA COMPREHENSION ET MASQUE LES AVANTAGES AUX YEUX DES POPULATIONS.

MAIS DE NOS JOURS, LE CHOIX DES METHODES EST SI GRAND ET L'EXPERIENCE ACQUISE SI VASTE QU'IL EST DORENAVANT POSSIBLE D'ENCOURAGER LA PLANIFICATION FAMILIALE TOUT EN RESPECTANT LES CROYANCES RELIGIEUSES ET LA CULTURE DE

PRESQUE TOUTES LES SOCIETES.

OUTRE SON EFFET SUR LE RYTHME DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE, LA PLANIFICATION FAMILIALE PRESENTE DE NOMBREUX AVANTAGES:

- SAUVER LA VIE DE NOMBREUSES FEMMES ET PREVENIR LES MILLIONS DE HANDICAPS QUI SONT LES CONSEQUENCES ORDINAIRES DE NAISSANCES A HAUT RISQUE ET SOUVENT NON DESIREES;
- EVITER NOMBRE D'AVORTEMENTS CLANDESTINS SOUVENT MORTELS;
- ALLEGER LE FARDEAU PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE DES FEMMES PROVOQUE PAR DES GROSSESSES TROP RAPPROCHEES CHEZ DES MERES TROP JEUNES OU TROP AGEES;
- SAUVER LA VIE DE PLUSIEURS MILLIONS D'ENFANTS DONT LES DECES SONT ASSOCIES AUX NAISSANCES A HAUT RISQUE;
- AMELIORER SENSIBLEMENT L'ETAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS CAR DES NAISSANCES MOINS NOMBREUSES ET PLUS ESPACEES DONNENT AUX MERES DAVANTAGE DE TEMPS POUR ALLAITER ET SEVRER LEURS ENFANTS;
- AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE DES ENFANTS CAR LES PARENTS PEUVENT CONSACRER DAVANTAGE DE LEUR AFFECTION, DE LEUR TEMPS ET DE LEURS REVENUS A UN PLUS PETIT NOMBRE D'ENFANTS. IL EST INSUPPORTABLE QUE DES ENFANTS NAISSENT POUR ETRE ABANDONNES A LA RUE.

AINSI LA PLANIFICATION FAMILIALE ACCELERERA LES PROGRES DANS PRESQUE TOUS LES DOMAINES DE LA SANTE ET DU BIEN-ETRE MATERNEL ET INFANTILE, ELLE AMELIORERA LA CONDITION HUMAINE DANS TOUTES SES FACETTES.... DETERMINER VOLONTAIREMENT ET LIBREMENT, EN CONNAISSANCE DE CAUSE, LA DIMENSION DE LA

FAMILLE, C'EST CELA L'INTERET DE CETTE DEMARCHE QUI N'EST A PRIORI NI ANTI-NATALISTE NI PRO-NATALISTE " .

CETTE DECLARATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DETERMINE LES NOUVELLES ORIENTATIONS DES PROGRAMMES DE SANTE MATERNELLE ET INFANTILE ET DE PLANIFICATION FAMILIALE.

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME DE PLANIFICATION FAMILIALE SONT:

- D'ACCROITRE DE 3 A 30 % LE TAUX DE PREVALENCE CONTRACEPTIVE AU NIVEAU NATIONAL D'ICI L'AN 2000.
- D'ETENDRE LES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE ET D'EQUIPER LE PLUS GRAND NOMBRE DE STRUCTURES DE SANTE DE BASE EN MATERIEL D'ICI L'AN 2000.

POUR SOUTENIR CES PROGRAMMES ET EN GARANTIR L'IMPACT SUR LES POPULATIONS, IL IMPORTE DE DEVELOPPER UNE ACTION VIGOUREUSE D'INFORMATION, D'EDUCATION, ET DE COMMUNICATION (IEC) EN MATIERE DE POPULATION AVEC POUR OBJECTIFS:

- D'INTEGRER LES ACTIVITES IEC DANS TOUS LES PROGRAMMES ET PROJETS DU PAYS IMPLIQUANT LA PARTICIPATION DES POPULATIONS;
- DE PROMOUVOIR LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE A TOUTES LES ACTIVITES DES PROGRAMMES VISANT L'AMELIORATION DE LA SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT ET DE L'AMENAGEMENT DES CONDITIONS DE VIE EN GENERAL;
- DE PROMOUVOIR L'EDUCATION A LA VIE FAMILIALE ET EN MATIERE DE POPULATION;
- DE PROMOUVOIR L'HYGIENE DOMESTIQUE, ALIMENTAIRE ET DU MILIEU AINSI QUE L'UTILISATION DES INSTALLATIONS SANITAIRES ET DES POINTS D'EAU POTABLE.

LE ROLE DES FEMMES DANS L'EXECUTION DE TOUTES CES ACTIONS EST PREPONDERANT. POUR PERMETTRE AUX FEMMES D'ASSUMER PLEINEMENT CE ROLE, UN CERTAIN NOMBRE DE PROJETS SONT DEJA EXECUTES EN LEUR FAVEUR. DE NOUVELLES ACTIVITES VISANT A CONSOLIDER LES ACQUIS DE CES PROJETS SONT INITIEES ET VISENT:

- L'INTENSIFICATION DE LA SCOLARISATION DES FILLES;
- L'INTENSIFICATION DES PROGRAMMES D'ALPHABETISATION DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES DESCOLARISEES;
- LA REVALORISATION DU TRAVAIL DE LA FEMME;
- LA PROMOTION DE L'ACCES DES FEMMES AUX CREDITS ET A LA PROPRIETE FONCIERE;
- LA PROMOTION DES INITIATIVES FEMININES EN MATIERE DE CREATION D'ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS.

NOUS NE DEVRONS PAS OUBLIER QUE TOUTES CES ACTIONS DOIVENT SE DEROULER AU SEIN DE LA FAMILLE, FONDEMENT DE NOTRE SOCIETE HUMAINE.

MALHEUREUSEMENT, COMME LE DECLARAIT TOUT RECEMMENT LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, NOTRE FAMILLE AFRICAINE, POURTANT SI SOLIDE, ET FIERE DE SES VALEURS, EST VICTIME DE L'EFFET DESTABILISATEUR DE LA CRISE ECONOMIQUE, ET DE LA CRISE DE CONSCIENCE QUI EN DECOULE, ET SE VOIT REMISE EN QUESTION, NOUS PLONGEANT DANS LE DOUTE ET L'INCERTITUDE.

POUR REpondre A CES INTERROGATIONS, ET CONSCIENT DE L'URGENCE DES ACTIONS A METTRE EN OEUVRE, LE GOUVERNEMENT A, POUR LA PREMIERE FOIS, CREE UN MINISTERE SPECIFIQUEMENT CONSACRE A LA FAMILLE. SA MISSION CONSISTE A

ENTREPRENDRE LES REFLEXIONS FONDAMENTALES NECESSAIRES, A COORDONNER LES MOYENS A METTRE EN OEUVRE POUR AIDER LA FAMILLE ET CONSOLIDER LA PLACE QU'ELLE OCCUPE DANS LA SOCIETE.

D'UNE MANIERE GENERALE, LES ACTIVITES DE PROMOTION DE LA FAMILLE MISES EN OEUVRE VISENT A CONSOLIDER LA CELLULE FAMILIALE ET A ENCADRER ET PROTEGER LES ENFANTS EN CIRCONSTANCES PARTICULIEREMENT DIFFICILES (ENFANTS DE ET DANS LA RUE, ENFANTS AUX PRISES AVEC LA JUSTICE, ENFANTS ABANDONNES, ENFANTS CONFIES, ENFANTS AU TRAVAIL, ENFANTS PROSTITUES, ENFANTS INNOCENTES, TOXICOMANES ET REFUGIES, LES ORPHELINS).

SI CES ACTIONS CONSTITUENT LA BASE DE LA POLITIQUE DE POPULATION, LES AUTRES ASPECTS NE SONT POUR AUTANT PAS NEGLIGES ET LA COTE D'IVOIRE A DES PROGRAMMES D'ACTIONS AU NIVEAU DE LA COLLECTE ET DE L'ANALYSE DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES, DE LA MORTALITE, DE LA REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION, L'URBANISATION ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'EDUCATION, DE L'ENVIRONNEMENT, ETC...

LE PROJET DE PROGRAMME D'ACTION DE LA CONFERENCE SOULIGNE L'IMPORTANCE DES ONG DANS L'EXECUTION DES POLITIQUES DE POPULATION. NOTRE PAYS APPUIE CETTE VISION. AUSSI LA NOUVELLE POLITIQUE EN MATIERE DE POPULATION SE FONDE-T-ELLE SUR LA PARTICIPATION ACCRUE DES POPULATIONS ET DES ONG AU FINANCEMENT ET A L'EXECUTION DES PROGRAMMES NATIONAUX. AINSI, LE GOUVERNEMENT APPUIE EN PERMANENCE L'ACTION DE NOMBREUSES ONG DONT CERTAINES SONT REPRESENTEES A CETTE CONFERENCES.

CONCERNANT LES ASPECTS OPERATIONNELS DE L'EXECUTION DES PROGRAMMES DE POPULATION, LA CREATION DU COMITE DES OPERATIONS DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES TRADUIT BIEN LA VOLONTE POLITIQUE DU GOUVERNEMENT. EN OUTRE, IL EST PREVU LA CREATION D'UN CADRE INSTITUTIONNEL CHARGE DE CONCEVOIR, EXECUTER, CONTROLER ET EVALUER LES PROGRAMMES DE POPULATION: IL S'AGIT D'UNE

COMMISSION NATIONALE DE POPULATION ET D'UNE CELLULE INTERMINISTERIELLE D'ETUDE
ET DE COORDINATION.

LA REALISATION DES DIFFERENTS PROGRAMMES NECESSITE LA MOBILISATION DE
RESSOURCES INTERIEURES ET EXTERIEURES SUFFISANTES. LE GOUVERNEMENT DE LA COTE
D'IVOIRE CONSACRE DEJA PLUS DE 50 % DE SON BUDGET AUX SECTEURS SOCIAUX. IL EST
IMPORTANT A CET EGARD POUR MON PAYS D'ACCEDER A CERTAINES SOURCES DE
FINANCEMENT AVANTAGEUX. EN CONSEQUENCE, MON PAYS SOUHAITE QUE LES ORGANISMES
DE FINANCEMENT RENDENT FLEXIBLES, LES CRITERES D'ELIGIBILITE A CERTAINES
SUBVENTIONS POUR LES PAYS A REVENU INTERMEDIAIRE DONT IL FAIT PARTIE.

LA COTE D'IVOIRE REMERCIE LA COMMUNAUTE DES BAILLEURS DE FONDS POUR LEUR
SOUTIEN TRES APPRECIE A NOS PROGRAMMES NATIONAUX.

CEPENDANT, POUR EVITER L'EFFET DESTABILISATEUR D'UN RETRAIT IMPREVU, NOUS
FAISONS APPEL A TOUTE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE POUR ASSURER LA DURABILITE
DU FINANCEMENT INDISPENSABLE A LA REUSSITE DE NOS PROGRAMMES DE POPULATION.

MONSIEUR LE PRESIDENT, JE NE SAURAI TERMINER MON PROPOS SANS REITERER LE
SOUTIEN DE MON PAYS A LA DECLARATION FAITE PAR LE REPRESENTANT DE L'ALGERIE AU
NOM DU GROUPE DES 77 ET DE LA CHINE, ET NOTAMMENT SUR LA NECESSITE POUR LA
COMMUNAUTE INTERNATIONALE D'OEUVRER POUR LIBERALISER LES ECHANGES COMMERCIAUX,
AMELIORER LES TERMES DE L'ECHANGE EN FAVEUR DES PAYS EN DEVELOPPEMENT PAR UNE
JUSTE REMUNERATION DES PRIX DE LEURS PRODUITS DE BASE, ALLEGER LE FARDEAU DE
LA DETTE.

JE VOUS REMERCIE.

POPIN WWW site: <http://www.undp.org/popin>